GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Club développement durable
des établissements & entreprises publics

Charte développement durable
des établissements & entreprises publics

LES ENGAGEMENTS

L'organisme signataire s'engage à :

MENER UNE RÉFLEXION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE pour identifier ses propres enjeux, les partager et définir ses objectifs dans le champ de ses compétences spécifiques ;

TRADUIRE CETTE RÉFLEXION DANS SA POLITIQUE

- définir ses projets, son management et sa manière de rendre compte impliquer le personnel et les différentes parties prenantes et intéressées ;

ÉLABORER UN DOCUMENT STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE reprenant ses engagements, diffusé largement à l'interne comme à l'externe et rendre compte des conséquences sociales et environnementales de ses activités dans son rapport annuel ;

CONSTRUIRE ET PILOTER UN PLAN D'ACTIONS dans le cadre de son document stratégique, permettant d'intégrer les principes de gouvernance et de mise en oeuvre préalablement définis.

Fait en 2 exemplaires originaux, à Paris, le

Pour le ClubDDEP, les coprésidents

Brice HUET,
délégué interministériel au développement durable, commissaire général au développement durable

Virginie SCHWARZ,
présidente directrice générale de Météo-France

Pour